



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

74^e SESSION DU COMITE EXECUTIF (EXCOM)
DU PROGRAMME DU HAUT COMMISSAIRE

Genève, du 09 au 13 Octobre 2023

DÉCLARATION
DE LA CÔTE D'IVOIRE

Orateur : S.E.M. Kouadio ADJOUANI, AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES, DE L'OMC ET AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE

Madame la Présidente,
Distingués Chefs de Délégations,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais avant tout propos, adresser au nom du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, mes sincères condoléances aux peuples frères des pays durement frappés par des violents séismes et des inondations ces derniers temps.

Madame la Présidente,

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par la République du Congo au nom du Groupe africain.

Je voudrais par ailleurs, vous féliciter pour la parfaite conduite de nos travaux. J'adresse également mes félicitations à Monsieur Filippo GRANDI, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, pour son leadership et son engagement en faveur des personnes relevant de la compétence du HCR.

Madame la Présidente,

Dans sa déclaration liminaire, le Haut-Commissaire a mis en évidence les priorités opérationnelles et stratégiques du HCR visant à relever les défis actuels en vue d'apporter aide, assistance et protection aux personnes vulnérables en situation de précarité dans le monde, dont 44 millions se trouvent en Afrique subsaharienne.

La Côte d'Ivoire salue les efforts fournis par le HCR et ses partenaires pour renforcer la réponse aux mouvements mixtes de réfugiés et de migrants, afin de contribuer à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés et celui relatif aux migrations sûres, ordonnées et régulières.

Mon pays encourage fortement les Etats et les autres parties prenantes à prendre des engagements concrets et significatifs pour la réussite du Forum mondial sur les réfugiés, prévu en cette fin d'année 2023, en créant des possibilités d'inclusion, de développement, d'éducation et surtout, de formation et d'assistance technique en Afrique.

Il exhorte le HCR, les Gouvernements et les partenaires à redoubler d'efforts, en travaillant main dans la main, avec les personnes déplacées ou apatrides, pour une meilleure garantie de leurs droits.

En outre, mon pays encourage l'Organisation à poursuivre son objectif principal relatif à la sauvegarde des droits et du bien-être des réfugiés, afin de permettre à chacun d'exercer son droit à l'asile et sa liberté de déplacement.

La Côte d'Ivoire note la pertinence de l'Appel global 2023, qui fournit, entre autres, des informations actualisées à toutes les parties prenantes, afin d'améliorer et de protéger au mieux les personnes vulnérables, notamment les déplacés à l'intérieur de leurs propres pays, les apatrides et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR.

Madame la présidente,

En dépit des progrès considérables réalisés ces dernières années par le HCR et ses partenaires, force est de constater, aujourd'hui, que le nombre de réfugiés, de déplacés internes et d'apatrides ne cesse de croître du fait des conflits armés, des crises socio-politiques, du terrorisme et des effets néfastes liés au changement climatique.

Cette situation humanitaire préoccupante a considérablement réduit les ressources financières de l'Organisation et des pays hôtes, fragilisant davantage leur capacité d'accueil.

Face aux défis importants à relever, la Communauté internationale doit faire preuve de plus de résilience et tout mettre en œuvre pour préserver les principes de solidarité internationale, d'inclusion et d'équité afin que certaines crises ne soient oubliées ou négligées.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire, fidèle à sa politique d'hospitalité, continue de recevoir sur son sol des réfugiés de différentes nationalités à qui **elle offre, avec l'appui du HCR, aide, assistance et protection. A ces réfugiés, s'ajoutent à ce jour environ 30.000 demandeurs d'asile issus des pays de la sous-région victimes des attaques terroristes.**

Pour les nouveaux arrivants, le Gouvernement ivoirien, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a autorisé tout récemment la construction de 2.000 abris, à l'effet d'accueillir ces populations vulnérables en leur offrant un minimum de mieux être, pour un coût total de 04 milliards de francs CFA, soit environ 08 millions de dollars américains.

Madame la Présidente,

La Côte d'Ivoire entend poursuivre ses efforts dans le cadre de la protection des personnes en situation de déplacement forcé dû aux crises multiformes. A cet égard, le Parlement ivoirien a adopté en novembre 2022 une loi portant Statut de réfugié qui a été promulguée en juin 2023, pour mieux assurer la protection de ces personnes vulnérables sur son territoire.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire appelle à une plus grande solidarité internationale, en vue de soutenir les initiatives du HCR.

Je vous remercie.